



— Écoutez-moi bien : n’allez pas raconter n’importe quoi devant le juge. Il faut qu’on soit bien d’accord. Normalement, il n’y a que moi qui parle ; mais si vous ne pouvez pas vous retenir, ne dites pas le contraire de moi, sinon je ne donne pas cher de votre peau.

L’avocat, élégant dans sa robe noire, martèle ses dernières instructions avant d’entrer dans la salle où son client va être jugé dans quelques instants. Présumé innocent, certes, mais avec un casier si lourd qu’une enclume semblerait en coton. Maître Delavoix cherche un ultime moyen d’alléger la peine inévitable de Jimmy.

— Dans la première affaire, vous ne parlez pas de votre bévue dans le jardin...

— Quoi ? d’avoir chié ?

— Surtout pas en ces termes-là. Le mieux est de ne pas en parler, un point c’est tout.

— J’avais tellement les chocottes que j’allais faire dans mon futaie. Et puis dans le jardin, c’était naturel, comme de l’engrais.

Me Delavoix se sent bien obligé d’en convenir ; il a connu, lui aussi, des cas d’urgence dans la nature, mais dans un chemin de forêt, pas dans un jardin privé.

— Votre idée de prendre une chaussette pour vous essuyer...

Le journal local s’était bien amusé de cette maladresse, il avait titre à la « Une » : *Le cambrioleur trahi par des traces d’excréments sur une chaussette.*

— Si le Président du Tribunal n’aborde pas ce point, vous la fermez. Prendre une chaussette sur le fil à linge pour s’essuyer le derrière... je vous jure.

— Y avait rien d’autre. C’est emmerdant de se retrouver dans une situation pareille et ne rien avoir...

— Laissons ça de côté, même si c'est rassurant pour les gens normaux : qui d'autre que vous aurait idée d'utiliser une chaussette pour un tel usage ?

L'avocat sent l'affaire mal engagée : un loustic comme Jimmy, il en a déjà défendu quelques-uns et à chaque fois, la langue bien pendue du client réduit à néant les prouesses du plaideur.

— Pourquoi vous aviez peur à ce moment-là ?

Le souvenir rafraîchi retrouve la force du présent dans la mémoire du cambrioleur maladroit : il revoit la scène où le gamin de la famille rentrait de sa promenade. S'il avait été seul, Jimmy aurait pris la poudre d'escampette en douce, sans demander son reste, mais le chien qui l'accompagnait n'avait pas l'air des plus cordiaux.

— Comment vous réagissez, vous, devant un Beauceron d'une quarantaine de kilos ? C'est que ça court, ce bétail.

— Vous allez raconter que non seulement, vous êtes pris en flagrant délit, mais en plus, vous allez passer pour un trouillard. Vous voyez l'effet que ça aura sur la cour ?

— Pardon, pas en flagrant délit. Les poulets m'ont récupéré que le lendemain.

— Ah, je l'oubliais celle-là. C'est vrai : encore un de vos exploits.

Commis d'office, Me Delavoix redoute toujours ce genre de dossiers périlleux : des branquignols, des rigolos, des Arsène Lupin à la petite semaine, qu'il est contraint de défendre comme la loi le prescrit ; ils prêtent davantage à rire qu'à assurer.

Jimmy ne déroge pas à la règle, il aurait même tendance à pousser les statistiques vers la banalité : un gamin qui déserte l'école pour « piquer du fric » et « épater les gonzesses », puis un cambrioleur amateur qui « chie dans son froc » dès qu'il aperçoit un molosse, enfin un camé qui ne trouve pas d'autre moyen de « se payer sa dose ». L'avocat imagine parfois écrire une plaidoirie type et en déposer une photocopie sur le bureau du Président, plutôt que perdre son temps à poireauter dans les tribunaux mal climatisés.

— Donc, le lendemain, les gendarmes vous ont interpellé ?

— Pas de ma faute, à cause du Covid.

— Passons, passons.

— On nous dit de mettre un masque ; moi, j'obéis.

Cette autre balourdise n'avait pas manqué d'amuser le fait-diversier : *Un cambriolage dans le respect des gestes barrières*. Les mots du chroniqueur étaient choisis, la technique de Jimmy beaucoup moins.

L'imprudent, embarrassé par le masque qui gênait sa respiration, a préféré le retirer et souffler à sa guise. N'importe qui l'aurait gardé accroché aux oreilles ou glissé sous le menton, tandis que le brigand n'a pas trouvé mieux que le poser sur la table du salon.

— Vous avez obéi ! s'étonne le plaideur, mais vous l'avez abandonné où ?

— Bah, comme je suis rentré par le salon, je savais que j'allais ressortir par là... mais pas aussi vite.

« *La recherche ADN sur le masque permet d'identifier un individu défavorablement connu de la justice* », annonce la gendarmerie. Me Delavoix se revoit partager l'article dans son cabinet, avec les juges et les gendarmes, qui avaient qualifié Jimmy de cas d'espèce, de modèle d'école :

— Votre client mérite le podium des pieds nickelés, avait ricané le capitaine. Le « bandit masqué » est ici un cambrioleur démasqué, on pourrait presque le qualifier de « bandit manchot ».

Heureusement que les défenseurs ne sont pas considérés comme des complices, sinon dans le cas présent, Me Delavoix se sentirait le dernier des derniers.

— Avant, le masque servait à ne pas être reconnu, ajoute l'officier ; aujourd'hui, il désigne le coupable. C'est génial.

Le gendarme enfonçait bien le clou, jusqu'à traverser la planche. Décidément, certains coupables ne facilitent pas la tâche de leur avocat contraint d'augmenter le peu d'innocence par beaucoup de dérision.

— Bon, Jimmy, on fait le point. Les chaussettes dans le jardin, vous gardez ça pour vous. Le chien qui vous course, vous laissez de côté. Et le masque sur la table du salon, vous faites l'ignorant...

— Dans ce cas-là, qu'est-ce que je fais là ? Pas la peine de me juger, qu'on me fiche la paix.

— C'est aller un peu vite en besogne. Il y a le reste. Vous oubliez l'autre énorme bourde que vous avez commise.

Pour traduire la façon de prononcer le mot « énorme », il suffirait de l'imprimer en majuscules, en corps gras, dans une taille immense ; l'éditeur l'interdit par économie d'encre.

Les deux hommes se regardent, l'un certain de ses propos, l'autre se demandant quelle bêtise il a pu commettre pour la qualifier ainsi.

— Qu'est-ce que j'ai fait encore ?

— Le lendemain... ou deux jours après... qu'importe, c'est du pareil au même.

— Les poulets m'ont épinglé.

— Et ils vous ont laissé en liberté.

— Comme d'hab.

— Vous en avez profité pour « visiter » une autre maison, notre deuxième affaire...

— C'est mon job ; de quoi je vais vivre ?

L'avocat se persuade que le terme « évidences » supporte des définitions bien éparées : certains s'y soumettent sans résistance et ils ne parviennent pas à y échapper ; d'autres la déduisent par un peu de réflexion, l'empêchant de s'imposer à leur esprit. Son métier le place au juste milieu entre les deux.

— On va se mettre d'accord, soupire-t-il face à son obligation professionnelle. Deux jours après, vous vous présentez vous-même à la gendarmerie. Vous vous souvenez pourquoi ?

— Oh, vous savez, j'y suis tellement souvent.

— Je vais vous rafraîchir la mémoire. Le 29 février, un jour particulier vu sa rareté, vous venez à la gendarmerie signaler la perte de votre carte d'identité...

— Bah, à chaque fois que je croise un poulet ou un flic, il me la demande. Je l'avais paumée.

— Par bonheur, elle avait été retrouvée. Et vous l'aviez « perdue » où ?

Les souvenirs de Jimmy sont remis à flot, le fait lui revient sur le devant du crâne à la vitesse grand V, de là à s'en vanter, il y a une sacrée distance.

— Ouais, mais c'est pas de ma faute.

— Pas de votre faute, c'est une façon originale de voir les choses. En tout cas, vous êtes tombé sur quelqu'un d'honnête qui a confié votre carte d'identité à la gendarmerie en venant déclarer le cambriolage dont il avait été victime.

— Ça prouve rien, c'est une coïncidence.

Me Delavoix se persuade qu'un homme averti en vaut deux : il en a défendu des Charlots du prétoire, mais là, Jimmy dépasse tout entendement.

— Il vous faut quoi comme preuve. Laisser sa carte d'identité sur les lieux du délit, ce n'est pas une coïncidence, mais bien une preuve.

— Faut me comprendre : les poulets m'ont épinglé le matin, ils m'ont rendu mes papiers, pas eu le temps de les ranger, ils sont tombés de ma poche...

— Arrêtez, arrêtez, finit par ordonner l'avocat exaspéré, par ce vagabondage au-delà de la raison et du bon sens. Vous allez m'écouter une bonne fois pour toutes et arrêter de jouer au plus malin.

L'accent est net et tranchant. Jimmy se méfie : il a déjà eu des protecteurs qui lui ont parlé sur ce ton et il s'en est mordu les doigts. À chaque fois, ils avaient raison et lui a écopé de quelques semaines, puis

quelques mois de prison ; il en a déduit que sa méthode de jouer l'innocent ne paie pas, il devrait trouver une autre technique et d'abord écouter celle proposée par son interlocuteur.

— Dans chaque affaire où vous êtes trempé, vous essayez de faire croire que vous n'aviez aucune autre solution et toujours une bonne raison, d'apparence honnête, d'être surpris.

Une telle généralité lui semble difficile à admettre, mais Jimmy n'a pas le temps de réagir : il opine.

— Aujourd'hui, nous sommes aussi convoqués pour un troisième cambriolage où vous êtes impliqué.

Là, l'accusé estime que l'avocat dit la vérité : Jimmy est concerné par ce que le tribunal va le juger, sinon il ne serait pas venu de lui-même assister au spectacle, « c'est pas mon truc » songe-t-il en silence.

— Le 8 mars, la propriété de Monsieur et Madame Party, boulevard de la Liberté a été cambriolée. Le visiteur indésirable a forcé une baie vitrée de la maison pour y pénétrer.

La lenteur utilisée pour dresser le constat objectif des faits anticipe celle habituelle du juge quand il rappelle les raisons de convoquer les accusés.

— Ce doit être un tic professionnel, pense Jimmy, qui a entendu cette façon de s'exprimer une bonne vingtaine de fois.

— Il a mis la main sur divers objets : bijoux, appareil photo, console de jeux...

— On a rien retrouvé chez moi...

— Vous l'expliquerez le moment venu. Chose plus surprenante : l'homme a ensuite pris un petit apéritif.

— Je l'ai pas emporté non plus.

— Non, vous vous êtes servi sur place, oubliant derrière vous la bouteille de rhum que vous avez vidée aux trois quarts. Grâce à l'ADN déposé sur le goulot, les enquêteurs vous ont identifié. Qu'est-ce que vous allez trouver comme excuse imparable pour vous justifier ?

La question posée percute par sa franchise extraordinaire, à la limite du supportable :

— Bah, comme y avait pas de verre, j'ai bu à la bouteille.